covestro



CODE DE CONDUITE

compliance
starts with me

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS p. 3
GÉNÉRALITÉS p. 4-5

PERSONNES.

Droit du Travail et Emploi p. 6
Santé et Sécurité p. 7
Confidentialité des Données p. 8

PLANÈTE.

Environnement et Gestion p. 9
Circularité p. 10

BÉNÉFICE.

Concurrence et Antitrust p. 11
Prévention de la Corruption p. 12
Droits de Propriété Intellectuelle p. 13
IT – OT et Sécurité de l'Information p. 14
Conformité au Droit du Commerce Extérieur p. 15
Conformité en cas de Délit d'Initié p. 16
Registres et Rapports p. 17
Conflits d'Intérêts p. 18

AVANT-PROPOS

Notre objectif d' « œuvrer pour un monde meilleur » guide notre prise de décision et nos activités.

Notre conduite d'entreprise se caractérise par un sens des responsabilités ainsi que par des principes éthiques, basés sur notre engagement envers la Déclaration universelle des droits de l'homme, les conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail, le Pacte mondial des Nations Unies (PMNU), les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et la conformité à la législation applicable.

Ce code de conduite établit la norme de base concernant la manière dont nous devons agir dans nos relations commerciales et nous comporter les uns envers les autres au sein du groupe Covestro. Ces normes sont exprimées dans les paragraphes « Nos règles ». Dans les sections « Votre responsabilité », les fonctions expertes expriment et expliquent leurs attentes à nos employés dans le monde entier. Le Code s'applique dans le monde entier sur tous les sites du Groupe Covestro et pour toutes les unités commerciales. Il peut être étendu par le biais de programmes de conformité locaux si les lois locales l'exigent.

De plus, il va sans dire que le Code de conduite s'applique de la même manière à tout le monde : membres du conseil d'administration, superviseurs et employés. Il est publié dans le but de renforcer notre compréhension mutuelle d'une conduite légale, éthique et durable et donne des orientations pour la pratique quotidienne. Covestro renoncera à toute activité qui ne serait possible qu'en violant la loi, les règles de l'entreprise ou ses engagements. Personne ne peut donner d'instructions contraires.

Les principes décrits sont transmis à notre réseau mondial de fournisseurs par le biais de notre Code de conduite des fournisseurs.[1]

Si vous avez le moindre doute sur le comportement professionnel correct, vous devez demander de l'aide et des conseils et discuter ouvertement de tout problème.

Notre principe directeur « La conformité commence par moi » souligne la responsabilité de chacun d'entre nous en matière de conformité. Je vous demande donc, au nom du Conseil d'administration, de vous familiariser avec le contenu de notre Code de conduite et de l'intégrer dans votre comportement et vos décisions quotidiennes.

Dr. Markus Steilemann



[1] www.covestro.com

GÉNÉRALITÉS

Pourquoi avons-nous un code de conduite et qu'est-ce que cela signifie pour moi?
Ce code de conduite établit les règles fondamentales concernant la manière dont nous devons agir dans nos relations d'affaires et nous comporter les uns envers les autres au sein du groupe Covestro.

Il vise à protéger Covestro, ses employés ainsi que les membres du conseil d'administration contre les fautes professionnelles.

Tous les membres du conseil d'administration, les superviseurs et les employés de Covestro doivent adhérer au Code de conduite.

Quelles sont les conséquences en cas de manquement aux règles?
Les fautes professionnelles liées à la conformité peuvent avoir de graves répercussions.

Outre un impact négatif sur les personnes et l'environnement, il peut s'agir de sanctions pénales pour l'entreprise, ses représentants et ses employés, d'amendes importantes et de dommages financiers, d'atteintes à la réputation et de l'érosion de la culture de Covestro et de la confiance des employés.

Selon la gravité du manquement, des mesures disciplinaires peuvent être prises à l'encontre des employés concernés. Le type de mesures disciplinaires dépend des circonstances.

Dois-je signaler toute suspicion de violation de la conformité?
Tous les employés et les membres du conseil d'administration de Covestro sont tenus de signaler immédiatement les violations présumées de la conformité dès qu'ils en ont connaissance. Il s'agit notamment de violations présumées des droits de l'homme et des obligations environnementales. Il existe également un devoir de signaler les violations présumées des droits de l'homme et des obligations environnementales chez nos fournisseurs directs et indirects.

Le fait de ne pas signaler, enquêter correctement et remédier aux violations de la conformité peut avoir de graves répercussions, comme décrit ci-dessus.

Des canaux de signalement internes sont disponibles pour recevoir des signalements, ouverts ou anonymes, sur des violations présumées de la conformité :

- les responsables conformité locaux,
- les employés du Global Compliance Office,
- la hotline Covestro
- le directeur de la conformité.

De plus, les rapports peuvent également être adressés au responsable hierarchique.
Toute forme de représailles ou d'intimidation pour le signalement de bonne foi d'une violation présumée de la conformité ou pour la participation à une enquête est interdite.

La ligne Covestro SpeakUp!
Si vous souhaitez signaler une violation présumée de la conformité, Covestro met à votre disposition une hotline téléphonique et un outil de signalement en ligne (disponible 24h/24 et 7j/7) - ouvert ou anonyme.

Ces canaux de signalement peuvent également être utilisés pour signaler des risques ou des violations présumés des droits de l'homme et des obligations environnementales dans la chaîne d'approvisionnement (c'est-à-dire chez nos fournisseurs directs et indirects).

Téléphone:
Chine : 400-120-0203
Allemagne : 0800-181-8850
Pays-Bas : 0800-351-0054
États-Unis : 1-833-373-1003

Autres pays: les numéros de téléphone de tous les pays se trouvent sous covestro.ethicspoint.com ou sur le CovestroNet.

Rapports Web:
covestro.ethicspoint.com

Je suis manager. Que dois-je prendre en compte?
Vous devez agir et vous comporter comme un modèle à suivre. Gardez toujours à l'esprit que votre leadership peut faire la différence.

Vous devez organiser votre domaine de responsabilité de manière à assurer le respect du présent Code de conduite et des lois applicables.

En particulier, vous devez communiquer les règles applicables dans votre périmètre de responsabilité et veiller à leur respect et leur application.

Vous devez traiter les problèmes de manière active et les résoudre.

Système de gestion de la conformité
Covestro dispose d'un système de gestion de la conformité complet et mis en œuvre à l'échelle mondiale pour soutenir et renforcer la conformité dans les actions de ses employés.

Les éléments de ce système de gestion de la conformité (CMS) visent à promouvoir une culture de conformité positive au sein de l'entreprise dans le monde entier et à aider tous les employés à agir avec intégrité dans leurs activités professionnelles.

Le CMS de Covestro se compose des éléments de base que sont la culture de conformité, les objectifs de conformité, les risques de conformité, le programme de conformité, l'organisation de la conformité, la communication de conformité et la surveillance et l'amélioration de la conformité.

Organisation de la conformité
Le conseil d'administration de Covestro AG nomme le directeur juridique de Covestro AG au poste de Chief Compliance Officer. Dans le cadre de cette fonction, il rend compte directement au Conseil d'administation, mais a également le droit d'impliquer directement le Président du Conseil de surveillance ou le Président du Comité d'audit du Conseil de surveillance dans le cadre de toute enquête de conformité.

En plus du responsable de la conformité, il y a un responsable de la conformité nommé dans chaque organisation nationale dans laquelle Covestro est représenté par une entité juridique distincte. De plus amples détails sur l'organisation de la conformité dans les entreprises et les pays sont disponibles dans notre CovestroNet.

Les objectifs de l'organisation de conformité de Covestro sont les suivants :

- favoriser et renforcer la conduite conformément aux exigences de conformité,
- identifier les risques d'infractions potentielles,
- mettre en œuvre des mesures préventives,
- découvrir, corriger et éliminer de manière proactive une répétition de toute violation de la conformité,
- réaliser l'amélioration continue du système de gestion de la conformité de Covestro.



PERSONNES.

DROIT DU TRAVAIL ET EMPLOI

Notre principe:

Nous offrons et permettons des conditions de travail équitables et respectueuses.



Nos règles

Chez Covestro, nous fournissons et permettons un environnement de travail qui respecte les droits de l'homme et des conditions de travail équitables, ce qui comprend entre autres le respect des lois sur le travail des enfants, la protection des personnes de moins de 18 ans (« jeunes travailleurs »), l'interdiction du travail forcé, un salaire équitable, le droit au repos, la protection parentale, le respect de l'intégrité physique et l'absence de discrimination et de harcèlement. Nous protégeons la liberté d'association, y compris le droit de s'abstenir de le faire.

Nous créons un environnement de travail inclusif fondé sur la dignité, le respect et la confiance. Nous respectons les besoins et les croyances de nos collègues et valorisons l'inclusion et l'appartenance comme indiqué dans notre stratégie Ressources Humaines.

Nous basons nos décisions d'emploi exclusivement sur les exigences liées au poste et sur les qualifications d'une personne pour effectuer un travail. Tous les aspects de l'emploi, y compris l'embauche, la promotion, la rémunération et les avantages sociaux, sont effectués sans discrimination ou harcèlement fondé sur l'origine nationale, ethnique ou sociale, la race ou la couleur, la religion ou les croyances, l'âge, l'état de santé ou le handicap, les informations génétiques, le statut d'ancien combattant, le sexe (y compris la grossesse), l'orientation sexuelle, l'identité de genre, l'expression de genre ou tout autre critère illégal, existant en vertu des lois applicables.[2]

Votre responsabilité

Prenez soin de vous et des autres:
Contribuer à la création et au maintien d'un environnement de travail exempt de discrimination et d'autres comportements irrespectueux en traitant toutes les personnes avec dignité, respect et équité.

Faites preuve d'ouverture d'esprit et d'inclusion:
Créez un environnement où tous les collègues sont encouragés à partager leurs idées et à être entendus.

Aidez-vous les uns les autres à grandir:
Tenir dûment compte des besoins en matière d'éducation et de formation.

Ayez du courage:
Parlez lorsque vous observez du harcèlement de toute sorte, de l'intimidation ou d'autres comportements irrespectueux ou nuisibles de la part de toute personne. S'exprimer lorsque les circonstances ne semblent pas correspondre à notre engagement envers les droits de l'homme et du travail.

Ce qu'il faut savoir

La stratégie RH de Covestro décrit le plan global de Covestro sur la manière d'attirer, engager, former et fidéliser ses collaborateurs et collaboratrices. Nous sommes convaincus que porter nos valeurs fondamentales Covestro est la condition préalable au succès futur de nos stratégies d'entreprise.

Quelques définitions pour des éclaircissements:
Discrimination: Pratique consistant à traiter une personne différemment sur la base de critères non liés au travail.

Harcèlement: Fait référence à un comportement qui n'est pas le bienvenu et qui est intimidant, offensant ou hostile qui crée un environnement de travail négatif, fait en sorte que quelqu'un se sente menacé ou affecte négativement un individu.

Travail des enfants: Emploi d'une personne âgée de moins de 15 ans, ou n'ayant pas atteint l'âge minimum requis pour l'emploi dans le pays d'emploi, le montant le plus élevé étant retenu.

Jeunes travailleurs: Personnes de moins de 18 ans dont le développement affectif, mental et physique mérite une protection particulière afin de ne pas compromettre leur développement personnel.



Contact
Ressources Humaines

[2] Avec la participation des représentants du personnel lorsque la loi l'exige.

PERSONNES.

PLANÈTE • BÉNÉFICE

SANTÉ ET SÉCURITÉ

Notre principe:

Nous prenons soin de nous et des autres en priorisant la sécurité et la santé en toutes circonstances.

Nos règles

Chez Covestro, nous veillons à un environnement de travail sûr qui respecte le droit humain à des conditions de travail sûres.

Nous identifions, évaluons et atténuons les dangers potentiels pour la santé et la sécurité dans l'ensemble de nos activités, en tenant compte des sources potentielles de danger et en établissant les processus et procédures requis.

Nous restons attentifs aux dangers potentiels pour la santé et la sécurité des personnes provenant de nos produits tout au long de leur cycle de vie ainsi que de nos opérations, et nous prenons les mesures appropriées. Nous nous approvisionnons en matériaux et en services de manière responsable et en conformité avec toutes les lois applicables.

Nous veillons à ce que tout le personnel soit correctement formé pour prévenir les dangers liés à leurs responsabilités professionnelles.

Nous fournissons les équipements de protection individuelle nécessaires et adéquats ainsi que d'autres équipements de soutien pour atteindre une sécurité optimale.

Nous établissons, maintenons et formons sur la préparation aux situations d'urgence ainsi que sur les procédures de signalement et de remédiation des incidents.

Nous maintenons notre permis d'exploitation en assurant un fonctionnement sûr et fiable et l'élimination et l'atténuation des risques de sécurité des procédés, grâce à nos examens récurrents de la sécurité des processus et des machines, à la gestion rigoureuse du processus de changement et à l'obtention de permis de travail basés sur les risques.

Nous garantissons l'accès à des installations sanitaires propres, à l'eau potable et aux espaces de restauration, et établissons une température sûre et appropriée, un éclairage suffisant et une ventilation adéquate..

Votre responsabilité

Prenez soin de vous et des autres:
Assurez-vous que vous et votre équipe connaissez et respectez les procédures de sécurité applicables. Parlez-en avec des collègues potentiellement touchés.

Innover et se transformer:
Restez à l'affût des nouveaux dangers et des problèmes de santé potentiels qui peuvent découler de processus modifiés, de pratiques commerciales et d'autres circonstances. Contribuez à réduire les incidents à zéro en vous adaptant constamment à la situation.

Connectez-vous et collaborez:
Parlez de vos observations et de vos expériences sur le maintien de la santé et de la sécurité avec vos collègues. Traiter tout écart par rapport à notre engagement à garantir des conditions de travail sûres. Gardez une vigilance élevée, tous les jours.

Résolvez les problèmes et faites ce qu'il faut :
Si vous identifiez un danger potentiel, discutez-en avec votre responsable et aidez-le à améliorer la situation à l'avenir.

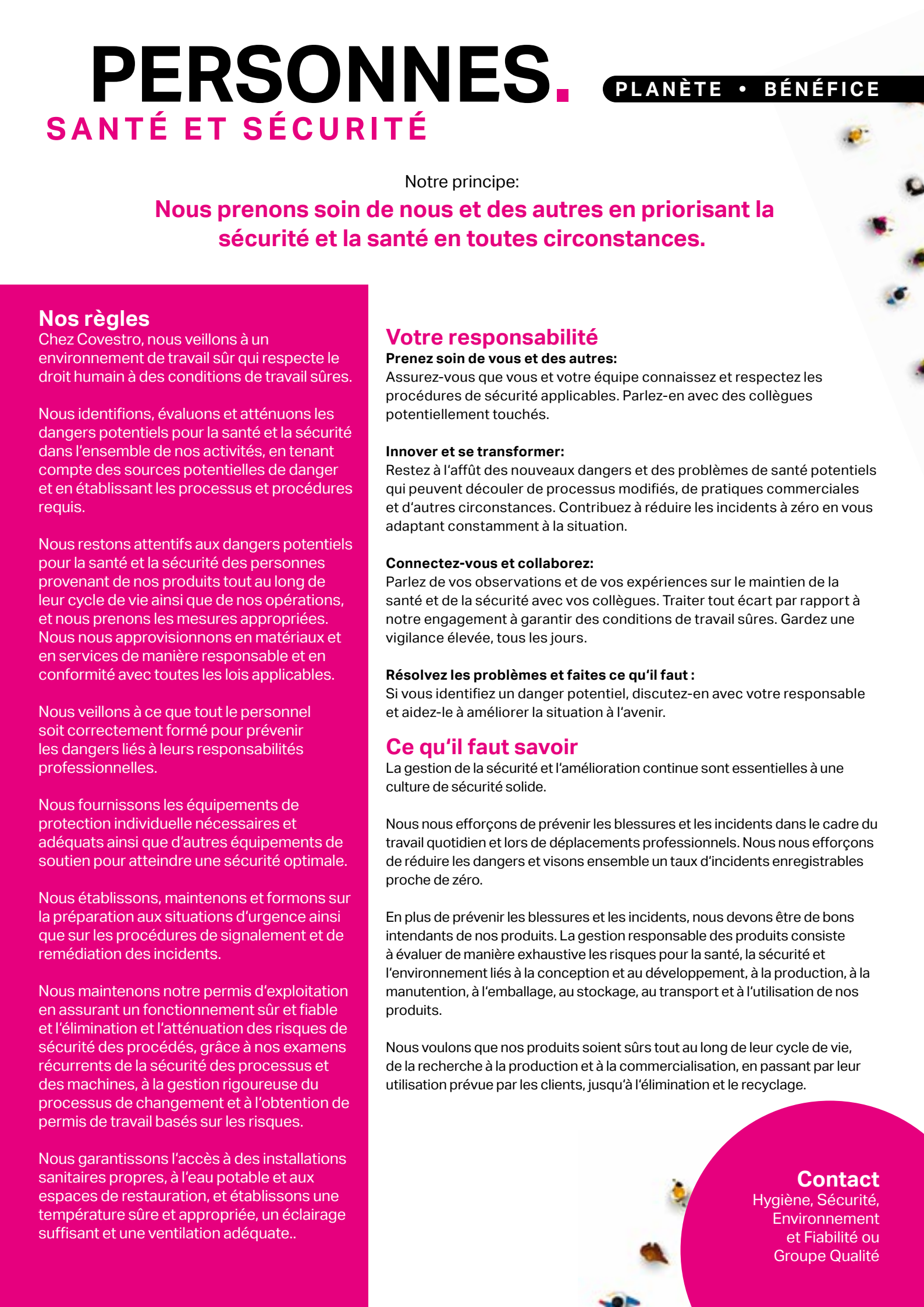
Ce qu'il faut savoir

La gestion de la sécurité et l'amélioration continue sont essentielles à une culture de sécurité solide.

Nous nous efforçons de prévenir les blessures et les incidents dans le cadre du travail quotidien et lors de déplacements professionnels. Nous nous efforçons de réduire les dangers et visons ensemble un taux d'incidents enregistrables proche de zéro.

En plus de prévenir les blessures et les incidents, nous devons être de bons intendants de nos produits. La gestion responsable des produits consiste à évaluer de manière exhaustive les risques pour la santé, la sécurité et l'environnement liés à la conception et au développement, à la production, à la manutention, à l'emballage, au stockage, au transport et à l'utilisation de nos produits.

Nous voulons que nos produits soient sûrs tout au long de leur cycle de vie, de la recherche à la production et à la commercialisation, en passant par leur utilisation prévue par les clients, jusqu'à l'élimination et le recyclage.



Contact
Hygiène, Sécurité, Environnement et Fiabilité ou Groupe Qualité

PERSONNES.

PLANÈTE • BÉNÉFICE

CONFIDENTIALITÉ DES DONNÉES

Notre principe:

Nous respectons les droits de l'homme et la vie privée des individus et protégeons les données personnelles.

Nos règles

Nous collectons et traitons les données personnelles des employés, des partenaires commerciaux, des investisseurs et d'autres parties prenantes dans le cadre d'activités commerciales normales et conformément aux exigences applicables en matière de confidentialité des données.

Nous établissons des normes élevées en matière de protection des données personnelles afin de protéger les droits personnels et la vie privée des individus, tout en garantissant un échange de données sûr et légitime et des processus commerciaux efficaces.

En cas de violation de données, nous en informons les personnes concernées et/ou les autorités compétentes en temps opportun, comme l'exigent les lois applicables.



Votre responsabilité

Penser et agir de manière responsable dans l'intérêt de l'entreprise: Collecter ou traiter des données personnelles uniquement dans la mesure où cela est nécessaire à une fin spécifique.

N'utiliser les données personnelles qu'aux fins spécifiées et les supprimer une fois cet objectif atteint, en tenant compte des exigences locales en matière de conservation et de toute suspension légale applicable.

Informer les personnes sur le traitement de leurs données personnelles, en particulier sur la nature, l'étendue et la finalité du traitement.

Prenez des mesures pour toujours protéger les données personnelles contre la perte ou la contrefaçon et efforcez-vous d'empêcher l'accès non autorisé ou l'utilisation illégale.

Signalez tout incident ou violation de la confidentialité des données connu ou suspecté à votre superviseur, à votre responsable local de la confidentialité des données ou à un membre de l'équipe juridique.

Ce qu'il faut savoir

Les lois sur la confidentialité des données s'appliquent aux données personnelles. Cela inclut les informations qui peuvent être associées à une personne physique (= la personne concernée), même si l'identification de la personne ne peut être déterminée que par une combinaison d'informations ou par des connaissances supplémentaires aléatoires.

La perte, le vol, la suppression ou la destruction, la modification, la divulgation non autorisée ou l'accès accidentel ou illégal aux données personnelles peuvent entraîner un incident ou une violation de la confidentialité des données.

Si la sécurité des données personnelles est compromise, cela peut créer un risque pour les droits et libertés des personnes concernées. Par conséquent, il est important que les employés signalent immédiatement de telles situations afin qu'elles puissent être évaluées, traitées en conséquence et évitées à l'avenir. Cela s'applique en particulier si sont concernées des données à caractère personnel qu'un législateur définit comme particulièrement dignes de protection.

Contact
Droit, Propriété Intellectuelle et Conformité

PLANÈTE.

PERSONNES • BÉNÉFICE

ENVIRONNEMENT ET GESTION RESPONSABLE DES PRODUITS

Notre principe:

Nous protégeons les personnes et l'environnement tout au long du cycle de vie de nos produits.

Nos règles

Nous nous efforçons continuellement d'améliorer nos émissions de gaz à effet de serre et d'établir des objectifs et de mettre en œuvre des mesures pour atteindre la carboneutralité.

Nous respectons les droits des personnes et des communautés potentiellement touchées par nos activités et nos produits en travaillant constamment sur les émissions, les déchets, les eaux usées et les polluants provenant de nos activités.

Nous obtenons et maintenons tous les permis nécessaires à nos activités et veillons à ce que toutes les conditions et exigences soient respectées.

Nous respectons tous les êtres vivants et nous nous efforçons de minimiser les tests sur les animaux tout en assurant la sécurité de nos produits.

Nous respectons les ressources naturelles et les conditions de subsistance dans l'utilisation de notre eau douce, de nos matières premières et de nos terres. Plus précisément, nous nous engageons en faveur d'une utilisation responsable des ressources en eau à la lumière de la pénurie d'eau croissante dans le monde. Il s'agit d'aider à assurer un accès durable à des quantités suffisantes d'eau de qualité acceptable pour soutenir les moyens de subsistance, le bien-être humain et le développement socio-économique.



Votre responsabilité

Prenez soin de vous et des autres:
Identifier les sources de danger pour l'environnement et aider à concevoir et à mettre en œuvre des mesures d'atténuation.
Innover et se transformer:
Améliorer les processus et procédures existants afin de réduire davantage les impacts environnementaux et de devenir plus respectueux de l'environnement - chaque jour.

Penser et agir de manière responsable dans l'intérêt de l'entreprise:
Identifier et évaluer régulièrement les obligations de conformité existantes et nouvelles afin d'assurer la conformité aux exigences externes, ainsi que de comprendre les besoins et les attentes des différentes parties prenantes.

Ce qu'il faut savoir

La gestion responsable des produits consiste à évaluer de manière exhaustive les risques pour la santé, la sécurité et l'environnement liés à la conception et au développement, à la production, à la manutention, à l'emballage, au stockage, au transport et à l'utilisation de nos produits.

Tous les produits chimiques mis sur le marché sont soumis à un processus d'évaluation en plusieurs étapes. Dans le cadre de ce processus, les produits chimiques présentant un danger pour l'homme ou l'environnement sont identifiés. Les produits sont classifiés, étiquetés et gérés conformément aux exigences légales afin d'assurer leur manipulation, leur déplacement, leur stockage en toute sécurité et de permettre leur utilisation, leur recyclage ou leur réutilisation et leur élimination en toute sécurité.

Nous produisons des fiches de données de sécurité et des étiquetages pour tous les produits chimiques dans 40 langues différentes, y compris les produits chimiques qui ne sont soumis à aucune obligation légale.

Nous nous efforçons constamment de réduire l'impact environnemental de nos activités, de nos produits et de nos services, et de développer des solutions innovantes qui aident nos clients à améliorer l'efficacité de leurs ressources et à réduire leurs émissions.

Des processus économes en ressources dans nos opérations contribuent à protéger l'environnement tout en réduisant les coûts associés aux matériaux, à l'énergie, aux émissions et à la gestion des déchets.

Les considérations économiques et environnementales nous incitent à utiliser consciencieusement les ressources, les matériaux et l'énergie. Cela inclut également des sujets tels que la pénurie d'eau et l'achat de produits et de services économes en ressources et en énergie, le cas échéant.

Nous construisons un portefeuille de produits à l'épreuve du temps, innovant et durable en utilisant l'évaluation de la durabilité des produits (PSA) basée sur la méthodologie développée par le Conseil mondial des entreprises pour le développement durable (WBCSD).

Contact
Hygiène, Sécurité, Environnement et Fiabilité

CIRCULARITÉ

Notre principe:

Nous serons entièrement circulaires.

Nos règles

L'économie circulaire est notre vision et notre voie pour relever les deux principaux défis de notre industrie, à savoir la neutralité climatique et la réutilisation du plastique à la fin de sa période d'utilisation en tant que matière première précieuse.

Les éléments clés de la réalisation d'une économie circulaire sont l'énergie verte, les matières premières alternatives, les technologies de recyclage innovantes et les partenariats tout au long de la chaîne de valeur.

À long terme, nous nous efforçons d'utiliser des sources entièrement non fossiles pour notre approvisionnement en énergie et nos matières premières, et de faire circuler en boucle le carbone utilisé pour nos produits. Nos futures matières premières seront entièrement basées sur le CO2, le bio ou les déchets, probablement une combinaison de ces trois sources.

Votre responsabilité

Fixez une orientation future:
Il est essentiel que tous les employés de Covestro contribuent à trouver et à mettre en œuvre rapidement des pratiques durables pour mettre fin à la pollution de l'environnement et à la surexploitation des ressources naturelles de plus en plus rares de la planète.

Un modèle économique circulaire qui imite la nature, en ancrant les principes de restauration, de neutralité climatique et de protection des ressources, est essentiel pour créer de meilleurs matériaux et produits pour un avenir prospère.

Notre objectif est de développer des solutions circulaires - qui font tourner le carbone en boucle - pour toutes nos industries et applications afin de soutenir notre vision de devenir entièrement circulaire dans toutes nos opérations et tous nos processus.

Le passage d'un modèle d'entreprise linéaire à un modèle d'entreprise circulaire nécessitera des changements dans toutes les parties de Covestro, par exemple en modifiant l'approvisionnement en énergie et en matières premières, la conception des produits, la composition et les applications ou encore les indicateurs clés de performance du projet ou de l'entreprise.

Ce qu'il faut savoir

Œuvrer pour une Économie Circulaire signifie trouver de nouvelles solutions permettant de faire circuler le carbone en boucle et de les rendre économiquement viables.

La transition vers une économie circulaire est l'occasion d'intensifier et d'innover dans la manière dont nous travaillons avec nos fournisseurs et nos clients, ainsi qu'avec l'ensemble de la chaîne de valeur.

Maintenir les matériaux en fin de vie dans les cycles de valeur est une responsabilité partagée ainsi qu'une opportunité commerciale à laquelle tout le monde, Covestro, nos clients et les consommateurs finaux peuvent contribuer.





Contact
Innovation et Durabilité à l'échelle mondiale

BÉNÉFICE. PERSONNES • PLANÈTE

CONCURRENCE ET ANTITRUST

Notre principe:

Nous nous livrons une concurrence loyale sur le marché.

Nos règles

Notre compétitivité repose sur la qualité de nos produits et services, et nous soutenons fermement l'existence d'un marché libre et ouvert.

Nous ne nous entendons pas avec des concurrents (potentiels) sur les prix ou les éléments de prix, les quantités de livraison, les marges, les coûts à supporter ou d'autres conditions commerciales.

Nous ne nous mettons pas d'accord sur les marchés ou n'attribuons pas de marchés avec des concurrents (potentiels) (notamment en ce qui concerne les parts de marché ou les quotas), les clients ou les territoires.

Nous ne partageons pas d'informations stratégiques avec nos concurrents.

Nous ne contrôlons pas directement ou indirectement les prix de revente de nos clients.

Nous ne concluons pas d'accord, directement ou indirectement, sur les interdictions d'exportation, la protection territoriale, l'exclusivité clients ou les limitations de revente en ligne sans l'implication préalable des départements Juridique, Propriété Intellectuelle et Conformité.

En cas de position dominante, nous respectons strictement les règles antitrust spécifiques pour ces situations.

Votre responsabilité

Faites preuve de courage:
N'ayez aucun contact avec des concurrents qui pourrait donner l'apparence d'accords ou d'ententes inappropriés. Prenez activement vos distances !

Ne proposez ni ne concluez aucun accord ou entente avec un concurrent concernant tout aspect de la concurrence entre Covestro et un concurrent.

Ne proposez pas ou ne concluez pas d'accords ou d'ententes qui restreignent le prix auquel une partie peut revendre un produit ou un service.

Ne proposez et ne concluez aucune entente avec une autre partie sur l'opportunité ou la façon de répondre à un appel d'offres.

Soyez passionnés par nos clients:
Soyez justes, factuels et exhaustifs dans notre publicité, nos documents commerciaux et promotionnels, et nos interactions sur le marché.

Ce qu'il faut savoir

Le droit de la concurrence s'applique aux relations directes avec les concurrents, les clients et les fournisseurs de produits et/ou de services tout au long de la chaîne de valeur, indépendamment du moment et du lieu. Les infractions antitrust peuvent avoir lieu sur n'importe quel marché, par exemple sur les marchés du travail.

Même lorsque les circonstances deviennent difficiles pour les entreprises, le recours à des accords illégaux avec des concurrents n'est pas acceptable. La conformité est la seule ligne de conduite autorisée, même en cas de crise. Les violations des lois antitrust des différents pays et régions dans lesquels Covestro exerce ses activités, y compris, en particulier, les lois antitrust américaines et européennes, peuvent avoir des conséquences dramatiques pour l'entreprise.

Les sujets typiques qui ont un impact sur la concurrence sont les suivants:

- Prix
- Offres
- Clients, fournisseurs, territoires de vente ou lignes de produits
- Conditions générales de vente
- Production, capacité de vente ou volume
- Coûts, bénéfices ou marges
- Part de marché
- Stratégies de vente, de marketing ou de développement technique ou de R&D de produits ou de services
- Méthodes de distribution
- Stratégies d'affaires
- Salaires

Contact
Droit, Propriété Intellectuelle et Conformité

BÉNÉFICE. PERSONNES • PLANÈTE

PRÉVENTION DE LA CORRUPTION

Notre principe:

Nous rejetons toutes les formes de corruption.

Nos règles

Nous ne tolérons pas la corruption et refuserons toute opportunité commerciale avec les secteurs public et privé, qui implique toute forme de paiement injustifié, de pot-de-vin ou d'autre avantage.

Nous interdisons tout paiement de facilitation pour accélérer les actions administratives de routine, sauf dans des situations où il y a une menace imminente et sérieuse pour nos employés.

Nous permettons aux employés d'offrir ou d'offrir des avantages modestes, tels que des cadeaux ou des marques d'hospitalité (divertissements), à des tiers dans certaines situations dans le cours normal des affaires, conformément aux procédures locales. Les employés ne peuvent pas offrir ou donner un avantage si l'intention est d'induire un traitement de faveur.

Nous maintenons des contrôles basés sur les risques visant à prévenir et à détecter la corruption.

Votre responsabilité

Soyez courageux:
Refusez

- les demandes de paiements en espèces ou par des moyens inhabituels, par exemple par le biais de comptes bancaires dans des juridictions situées en dehors du pays où les services sont proposés ou où le partenaire a son siège social,
- factures ou paiements à une personne autre que notre partenaire contractuel,
- les demandes de commissions, de primes ou de paiements initiaux supérieurs au taux du marché,
- les demandes de paiement sans le niveau approprié de documents justificatifs pour la contrepartie ou le service,
- demandes de modification de factures valides ou de création de factures fictives,
- demandes de contracter avec un tiers spécifique si ledit tiers manque d'expérience ou de capacité pour exécuter le contrat.

Ce qu'il faut savoir

La corruption consiste à donner, offrir ou promettre quoi que ce soit de valeur pour obtenir un avantage commercial indu.

Les paiements de facilitation sont des petits versements en espèces ou de toute chose de valeur à un agent public pour garantir ou accélérer une action administrative courante à laquelle Covestro a droit.

Les pots-de-vin différés sont des rétrocommissions versées après qu'une entreprise a attribué un contrat à un tiers

Les lois anti-corruption ne font pas de distinction entre les actes d'une entreprise et les actes d'un tiers fournissant des services pour le compte d'une entreprise. Dans certaines circonstances, Covestro peut être tenu responsable des actes de tiers.

Ces tiers comprennent, par exemple, des agents commerciaux, des consultants, des transitaires et/ou des courtiers en douane.



Contact
Droit, Propriété Intellectuelle et Conformité

DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Notre principe:

Nous protégeons et respectons les droits de propriété intellectuelle.

Nos règles

Nous prenons le plus grand soin pour garantir que nos droits de propriété intellectuelle sont légalement protégés dans toute la mesure possible.
Nous respectons les droits de propriété intellectuelle valides et légalement reconnus des autres et ne les utilisons pas sans autorisation.



Votre responsabilité

Pensez et agir de manière responsable dans l'intérêt de l'entreprise:
Protégez correctement et légalement les secrets commerciaux, les connaissances et les nouveaux résultats de développement avant de les partager avec des tiers. Il faut faire preuve du même soin avec les informations partagées sur l'intranet de l'entreprise.

Veillez à éviter tout transfert involontaire de propriété intellectuelle par le biais d'une manipulation négligente des informations de Covestro ou d'informations appartenant à un tiers en public, comme le fait de travailler avec des ordinateurs portables à la vue d'autrui ou de faire des commentaires informels en public ou lors de présentations.

Protégez les données de l'entreprise contre tout accès non autorisé.

Limitez la réalisation de copies de documents commerciaux ou de fichiers de données, sauf à des fins professionnelles nécessaires.

Protégez et sécurisez la propriété intellectuelle de Covestro en consultant le service juridique et obtenez un consentement écrit explicite avant de créer ou de disposer de la propriété intellectuelle de Covestro ou de signer un accord.

Respectez les droits de propriété valides et légalement reconnus des tiers et ne les utilisez pas sans autorisation.

Ce qu'il faut savoir

Les droits de propriété intellectuelle comprennent les brevets, les marques de commerce, les modèles d'utilité, les dessins et modèles, les droits d'auteur et les secrets commerciaux.

Les droits de propriété intellectuelle sont la « récompense » de nos efforts et de nos dépenses dans les domaines de la recherche et du développement, du marketing et du développement commercial, et constituent des actifs commerciaux extrêmement précieux.



Contact
Droit, Propriété Intellectuelle et Conformité

BÉNÉFICE. PERSONNES • PLANÈTE

IT – OT ET SÉCURITÉ DE L'INFORMATION

Notre principe:

Nous protégeons nos informations et de manière générale nos systèmes informatiques et de production de façon moderne et efficace.

Nos règles

Nous prenons le plus grand soin d'assurer la sécurité des informations que nous créons, traitons et manipulons.

Votre responsabilité

Penser et agir de manière responsable dans l'intérêt de l'entreprise:
Lors du développement d'applications ou de systèmes, ainsi que lors de leur utilisation, faites toujours attention à la sécurité, c'est-à-dire construisez des systèmes robustes avec une approche « cryptée » et réduisez les droits d'accès au minimum requis.

Maintenez les systèmes dans un état à jour et sûr tout au long de leur durée de vie.

Si vous repérez un problème de sécurité, contactez notre équipe de cyberdéfense.

Assurez-vous qu'aucune information n'est transmise involontairement ou même publiée par Covestro ou des tiers, par exemple lorsque vous travaillez avec l'ordinateur portable en public ou en faisant des remarques verbales lors de présentations publiques.

Ce qu'il faut savoir

Il n'y a pas de numérisation sans sécurité. La sécurité de l'information garantit la conformité technique et réglementaire et nous permet de rester en activité.



Contact
Sécurité IT et OT

CONFORMITÉ AU DROIT DU COMMERCE EXTÉRIEUR

Notre principe:

Nous respectons les lois et les sanctions applicables en matière de commerce extérieur.

Nos règles

Nous respectons les dispositions du droit du commerce extérieur et les sanctions qui régissent les transferts transfrontaliers de biens, de logiciels et de technologies.

Nous veillons à ce que les marchandises, les logiciels ou les technologies soient correctement classifiés à l'exportation afin de déterminer s'ils nécessitent une autorisation gouvernementale pour l'exportation.

Nous maintenons des politiques strictes concernant les interactions avec les états soutenant le terrorisme et autres pays ou personnes sous sanctions. Nous interdisons les activités visant à contourner les lois sur le commerce extérieur.



Votre responsabilité

Penser et agir de manière responsable dans l'intérêt de l'entreprise: Confirmez que toutes les licences ou autorisations nécessaires sont en place avant toute transaction d'exportation et respectez toutes les exigences en matière de licence d'exportation ou d'exception de licence.

Assurez-vous de la conformité aux exigences « Connaissez votre client/ Connaissez votre fournisseur » pour vous assurer que les affaires ne sont pas menées avec des parties identifiées sur les listes restreintes du gouvernement.

Les personnes situées aux Etats-Unis ne peuvent participer, de quelque manière que ce soit, à des transactions ou à des affaires avec des pays, des parties ou des personnes sanctionnés par les États-Unis, sauf autorisation.

En cas de doute, consultez l'agent local de contrôle des exportations.

Ce qu'il faut savoir

Les sanctions (y compris les embargos) peuvent restreindre le commerce des biens et des services.

Les lois sur le commerce extérieur réglementent les transferts transfrontaliers de biens, de logiciels et de technologies qui peuvent être utilisés à des fins militaires ou de prolifération des armes, ainsi que pour la violation des droits de l'homme. Certains pays contrôlent également la divulgation de données techniques aux ressortissants étrangers à l'intérieur de leurs frontières.

Technologie: Renseignements spécifiques nécessaires au développement, à la fabrication ou à l'utilisation d'un bien.

Personnes situées aux États-Unis: Citoyens, résidents permanents (c'est-à-dire titulaires d'une carte verte) ou personnes physiquement présentes aux États-Unis.

Articles à double usage: Biens, logiciels et technologies qui peuvent être utilisés à des fins civiles et militaires. Les articles à double usage soumis à un contrôle des exportations sont spécifiés dans les lois de l'UE, des États-Unis ou d'autres lois locales.

Contact
Conformité au Commerce International

BÉNÉFICE.

PERSONNES • PLANÈTE

CONFORMITÉ EN CAS DE DÉLIT D'INITIÉ

Notre principe:

Nous nous engageons à préserver l'égalité des chances dans le négoce de valeurs mobilières.

Nos règles

Dans l'intérêt d'une divulgation équitable, nous traitons tous les actionnaires de Covestro et les principales audiences cibles de la même manière en ce qui concerne la fourniture d'informations, et nous annonçons sans délai toute nouvelle importante concernant l'entreprise.

Nous donnons aux actionnaires un accès en temps utile aux informations que Covestro publie en dehors de l'Allemagne, conformément aux réglementations applicables des marchés financiers étrangers.

Nous interdisons, conformément aux lois applicables, l'utilisation d'informations privilégiées pour un gain personnel ou le gain d'autrui. Nous interdisons également de divulguer à une autre personne toute information privilégiée sans autorisation ou d'inciter quelqu'un à acheter ou vendre un instrument financier sur la base d'informations privilégiées.

Votre responsabilité

Penser et agir de manière responsable dans l'intérêt de l'entreprise : Maintenir le strict secret à l'égard de toute information privilégiée et non publique sur Covestro qui pourrait affecter le cours de son action.

Si vous avez des informations privilégiées, ne pas:

- acheter ou vendre des instruments financiers de Covestro,
- annuler ou modifier des ordres que vous avez passés avant de recevoir des informations privilégiées, ou
- recommander à quiconque d'acheter ou de vendre des instruments financiers de Covestro

Si vous êtes soumis à une période d'interdiction (blackout), vous ne devez pas:

- de manière générale, acheter ou vendre des titres/valeurs mobilières de Covestro pendant cette période, ou
- recommander à quiconque d'acheter ou de vendre des titres/ valeurs mobilières de Covestro pendant cette période.

Ce qu'il faut savoir

L'objectif des dispositions des lois sur les délits d'initiés est de protéger l'intégrité des marchés de capitaux et la confiance des investisseurs dans cette intégrité.

Les lois sur les délits d'initiés interdisent les opérations sur valeurs mobilières sur la base d'informations non publiques ou le partage de ces informations avec des tiers.

Quiconque utilise des connaissances d'initiés pour lui-même ou pour d'autres, puis achète ou vend des instruments financiers devient passible de sanctions, quelle que soit la manière dont il a pris connaissance de l'information privilégiée.

Des exemples courants d'informations privilégiées sont:

- les résultats trimestriels ou annuels inattendus (positifs ou négatifs) du Groupe Covestro (y compris les perspectives)
- les changements inattendus dans la direction de l'entreprise, en particulier au sein du conseil d'administration de Covestro AG (par exemple, nomination d'un nouveau PDG)
- les changements significatifs dans la stratégie du Groupe
- les activités de fusions et acquisitions importantes
- les changements imprévus en ce qui concerne l'autorisation de produits ou de procédés
- le refus inattendu d'accorder ou la révocation inattendue des licences d'exploitation d'installations essentielles ; et
- les succès ou échecs dans des procès très importants

Contact
Droit, Propriété Intellectuelle et Conformité

BÉNÉFICE.

PERSONNES • PLANÈTE

REGISTRES ET RAPPORTS

Notre principe:

Nous exigeons une tenue de registres adéquate et des rapports financiers et non financiers transparents.

Nos règles

Les systèmes de contrôle interne de Covestro prévoient la documentation appropriée des principaux processus commerciaux d'une entité et la mise en place de contrôles pour s'assurer que tous les détails des transactions pertinents à des fins de comptabilité et de reporting non financier sont enregistrés de manière claire, complète, correcte et en temps opportun.

Par conséquent, nous gardons nos dossiers complets, organisés et faciles à comprendre.

Votre responsabilité

Penser et agir de manière responsable dans l'intérêt de l'entreprise:
Tenir des registres et des dossiers de manière à permettre la délégation à un collègue en tout temps.

Conservez les dossiers aussi longtemps que les dispositions législatives ou internes l'exigent, et ne détruisez jamais les documents pertinents à des procédures officielles ou judiciaires menacées ou en cours.

Si vous êtes chargé(e) de présenter des informations relatives au reporting financier ou non-financier de Covestro et destinées à être divulguées publiquement, vous êtes responsable de vous assurer que ces informations sont complètes et exactes.

Ce qu'il faut savoir

Les documents comptables de Covestro et les documents associés doivent refléter toutes les transactions commerciales de manière complète, compréhensible et correcte, et donner une image fidèle et sincère des actifs de l'entreprise.

Tous les éléments pertinents pour le reporting financier doivent être accompagnés de documents complets et corrects, et comptabilisés en conséquence en temps opportun. De même, les éléments pertinents pour le reporting non-financier doivent être étayés par une documentation appropriée.



Contact
Comptabilité

BÉNÉFICE.

PERSONNES • PLANÈTE

CONFLITS D'INTÉRÊTS

Notre principe:

Nous divulguons les conflits d'intérêts et les traitons de manière cohérente et transparente.

Nos règles

Les intérêts privés et les relations personnelles doivent être séparés des intérêts commerciaux de Covestro.

Les conflits d'intérêts doivent être évités dans la mesure du possible. Si un conflit d'intérêts ne peut être évité dans une situation particulière, les employés doivent le signaler le plus tôt possible, conformément aux procédures locales.



Votre responsabilité

Penser et agir de manière responsable dans l'intérêt de l'entreprise:
En tant qu'employé, vous avez la responsabilité de divulguer tout conflit d'intérêts réel, potentiel ou perçu à votre superviseur et de documenter que vous l'avez fait conformément aux procédures locales.

En tant que superviseur, vous avez la responsabilité de traiter la situation de manière appropriée, de prendre des mesures pour résoudre le conflit et de documenter que vous l'avez fait conformément aux procédures locales.

Ce qu'il faut savoir

Un conflit d'intérêts peut survenir dans divers contextes de notre travail et peut affecter les actions et les décisions. Avoir un conflit d'intérêts n'est pas mauvais en soi, mais il peut devenir un problème si un employé de Covestro ne divulgue pas le conflit ou si les intérêts privés d'un employé de Covestro ne sont pas clairement séparés des intérêts commerciaux de Covestro.

Même si aucune interférence inappropriée ne se produit, il peut néanmoins sembler aux autres employés ou aux tiers qu'il existe un conflit d'intérêts influençant les décisions prises plutôt que des critères objectifs.

S'ils ne sont pas gérés correctement, les conflits d'intérêts peuvent causer de graves dommages financiers et de réputation à Covestro, mais aussi entraîner des conséquences négatives pour les employés et les superviseurs.



Contact
Droit, Propriété Intellectuelle et Conformité



Covestro AG
51365 Leverkusen, Germany

www.covestro.com

Version 1.0 (1er août 2025)